

SVBS / ASSE / ASSA

Schweizerische Vereinigung für Betriebssanität
Association suisse des sanitaires d'entreprise
Associazione svizzera dei sanitari aziendali



Concept d'alarme, premiers secours

Journée CFST du 30 avril 2009

Bases légales

Commentaire de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail

2e chapitre: Exigences particulières en matière d'hygiène

7e paragraphe: Vestiaires, douches, lavabos, toilettes,
réfectoires, locaux de séjour et premiers secours

Art. 36 Premiers secours

Article 36

Premiers secours

- 1 Les moyens nécessaires pour les premiers secours seront disponibles en permanence, compte tenu des dangers résultant de l'exploitation, de l'importance et de l'emplacement de l'entreprise. Le matériel de premiers secours doit être facilement accessible et être disponible dans tous les endroits où les conditions de travail le requièrent.
- 2 Au besoin, des infirmeries convenablement situées et équipées seront mises à disposition, ainsi que du personnel ayant reçu une formation sanitaire. Les locaux destinés à l'infirmerie doivent être facilement accessibles avec des brancards.
- 3 L'infirmerie et les emplacements où se trouve le matériel de premiers secours doivent être clairement signalés.

CFST

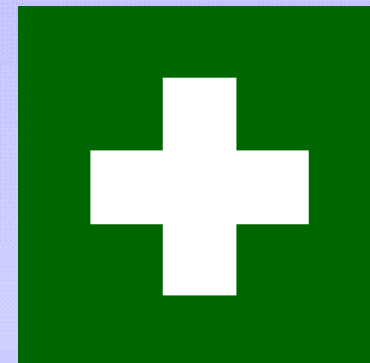
MSST

- Depuis le 1er janvier 2000, les exigences de la CFST relative à l'appel à des médecins du travail et à d'autres spécialistes de la sécurité au travail (MSST) s'appliquent dans les entreprises assurées selon la LAA. Cette directive se fonde sur la loi sur l'assurance-accidents et l'Ordonnance sur la prévention des accidents (OPA).

«Directive MSST» no 6508, révisée en février 2007

Les points essentiels

- Equipement de premiers secours
- Formation du personnel
- Système de transmission des alarmes interne à l'entreprise
- Signalisation



Equipement de premiers secours



Formation de non-spécialistes du sauvetage: ResQ

En 2005, un organe de certification neutre a été mis en place pour les non-spécialistes du sauvetage: le ResQ. L'appréciation de la matière des cours est assumée par la SMEDREC.

(Conférence suisse de médecine d'urgence et de sauvetage)

Systeme de cours

Offres complémentaires possibles:

Offre de cours pour la certification:

Offres complémentaires possibles

Niveau 3

Autres:
armée,
service civil,
services du feu,
police, etc.

Spécifique
service des pistes
et dans les alpes

Service dans un poste
sanitaire

**Premiers secours
et mesures immédiates
Pour mandats spécifiques
6 jours**

**Cours partiel 1
3 jours**

Niveau 2

Spécifique
services du feu
et police

Approfondissement des
connaissances, par ex.
pour la famille,
les loisirs, le travail

Brevet II SSS

**AED - SRC
4 h**

**Premiers secours
et prise en charge
18 h**

**Elément 2, premiers
secours + prise en
charge 5 h**

**Elément 1, premiers
secours au quotidien
14 à 16 h**

Niveau 1

Brevet I SSS

**BLS - SRC
4 à 6 h**

**Cours de sauveteur dans des situations
diverses et BLS = 15h**

**Secourisme routier
10 h**

Pour le moment, seul le niveau 1 fait l'objet d'une certification en relation avec l'OFROU*:

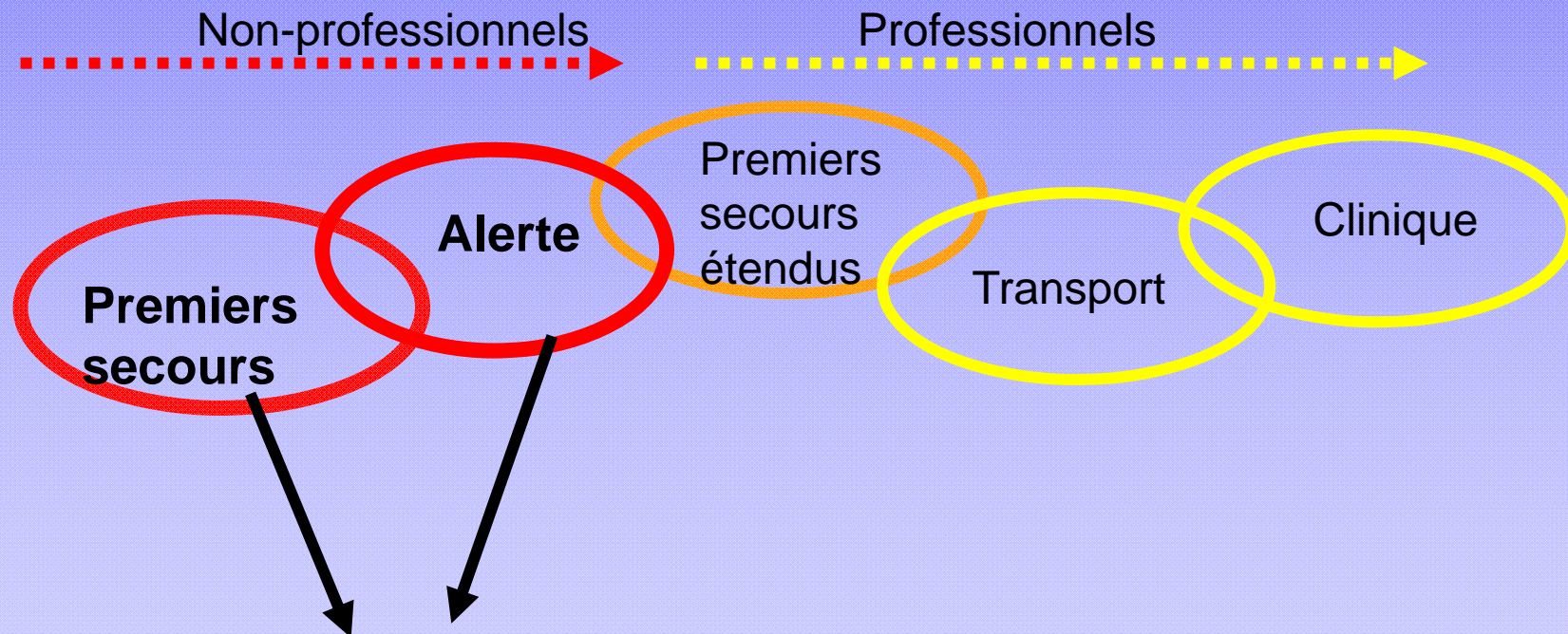
le brevet de premiers secours reconnu pour le permis de conduire.

L'association ResQ prévoit cependant de certifier les niveaux supplémentaires dans un futur proche.

La plupart des prestataires de cours s'orientent en fonction du nouveau système de cours!

*Office fédéral des routes

Pourquoi former des non-professionnels?



Nous devons commencer ici! L'arrivée sur place des services de secours peut prendre jusqu'à 15 minutes!

Des accidents cardiovasculaires surviennent partout et en tout temps. Toutes les heures, cinq personnes sont victimes d'un infarctus du myocarde, d'une apoplexie ou d'un arrêt cardiaque. Seulement cinq pour cent des victimes survivent à un arrêt cardiaque. Le nombre de personnes sauvées pourrait être bien supérieur si plus de non-professionnels savaient comment appliquer les mesures immédiates de premiers secours.



Schweizerische Herzstiftung
Fondation Suisse de Cardiologie
Fondazione Svizzera di Cardiologia

Article de presse

La politicienne Bea Heim ne va jamais oublier le 8 juin 2006. Alors âgée de 60 ans, elle est victime d'un arrêt cardiaque peu avant la fin de la séance au Palais fédéral. Elle est sauvée grâce à l'intervention de ses collègues formés à la médecine.

La conseillère nationale se réjouit surtout du fait que le Palais fédéral comporte un défibrillateur, car sans cet appareil elle ne serait plus en vie.

Beobachter, édition 17/08



Systeme d'alarme interne

- Numéro d'alarme interne
- Mise en alerte directe
- Moyens de communication appropriés
- Exercices de mise en alerte (localiser les points faibles)



Important: le système d'alarme interne doit être connu par chaque collaborateur!!!

SVBS / ASSE / ASSA

Schweizerische Vereinigung für Betriebssanität
Association suisse des sanitaires d'entreprise
Associazione svizzera dei sanitari aziendali



Qui sommes nous et qu'offrons nous?

Présentation de l'ASSE

Nous sommes un organisme neutre en matière de service sanitaire d'entreprise.

Nous sommes l'unique organisation professionnelle dans ce domaine pour le personnel (professionnel et bénévole) formé à cet effet.

A ce jour, nous comptons plus de 200 membres actifs et collectifs sur le plan suisse.

L'offre de l'ASSE

Nous vous conseillons dans toutes les questions se rapportant au service sanitaire d'entreprise.

Nous offrons de cours de perfectionnement annuels en collaboration avec les institutions de formation reconnues (CFST et SSST) à des conditions avantageuses.

Nous constituons la plate-forme idéale en matière d'échange d'expériences entre le personnel sanitaire d'entreprise.

www.svbs-asse.ch

Notre page d'accueil permet le téléchargement des documents/fichiers pdf suivants:

- Bases légales
- **Formation/équipement en fonction de la taille de l'entreprise (nouveau!)**
- Profil d'exigences des candidats au poste de sanitaire d'entreprise
- Installation d'un local d'infirmierie
- Matériel de premiers secours pour les PME
- Adresses utiles en matière de matériel de premiers secours
- Défibrillateur automatique externe

.....avec des liens supplémentaires, par exemple vers des institutions de formation reconnues

Formation/équipement

	Betriebliche Angaben	Erste-Hilfe-Ausrüstung ¹	Erste-Hilfe-Personen ³	Ausbildungsstand ⁴ Anzahl Mitarbeiter (MA) oder %			
	Betriebsgrösse Anzahl Mitarbeiter (MA)	Anzahl pro Betrieb bzw. Standort	Anzahl Mitarbeiter (MA) oder %	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Dipl. Personal ⁵
KMU	Grossbetrieb ab 250 MA	- mind. 1 Raum pro Betrieb - EHK ⁶ an mehreren Standorten	4 %	5-10 %	2-3 %	2 %	1 MA
	Mittlerer Betrieb 50 – 249 MA	- 1 Raum - EHK ⁶ an mehreren Standorten	3-11 MA	5 %	2-8 MA	1-3 MA	---
	Kleinbetrieb 10 – 49 MA	- 1 EHK ⁶ - 1 Raum (fakultativ)	2-3 MA	2-5 MA	1-2 MA	1 MA	---
	Kleinstbetrieb 1 – 9 MA	- 1 EHK ⁶	1-2 MA	1-2 MA	---	---	---

EHK: coffret de premiers secours (toutes les autres notes en bas de page sont expliquées sur notre page d'accueil)

Conseils

Que ce soit par téléphone ou en ligne, nous offrons des conseils gratuits en matière de service sanitaire d'entreprise

Pour nos membres, nous proposons un conseil sur place, dans l'entreprise

Nous fournissons les adresses des partenaires de formation en fonction de la spécificité de l'entreprise

Aspects légaux en matière de service sanitaire d'entreprise

- Le BS* est soumis au secret médical
- Le BS n'est pas considéré comme personne «médicale». Il n'est par conséquent pas responsable sur le plan médical, sauf s'il agit de manière négligente.
- Du point de vue légal, le BS ne peut pas remettre de médicaments sans instructions médicales.

(Dispositions fondées sur la loi suisse sur les produits thérapeutiques)

*BS = sanitaire d'entreprise (homme ou femme)

Médecine du travail et service sanitaire d'entreprise

Dans le cas idéal, la surveillance médicale sera réalisée par un médecin résidant dans la région ou une clinique proche.

En cas de dangers particuliers, conformément à l'annexe I de la directive MSST 6508, l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail est impératif, sauf si l'on peut justifier les mesures de sécurité nécessaires.



Partenaires de formation

Nous travaillons en étroite collaboration avec les divers partenaires de formation.

Nous ne collaborons qu'avec des écoles fonctionnant selon les directives du ResQ et du SRC*.

Vous trouverez les écoles recommandées par l'ASSE sur notre page d'accueil www.svbs-asse.ch

*SRC: Swiss Resuscitation Council

Sanitaire d'entreprise: formation

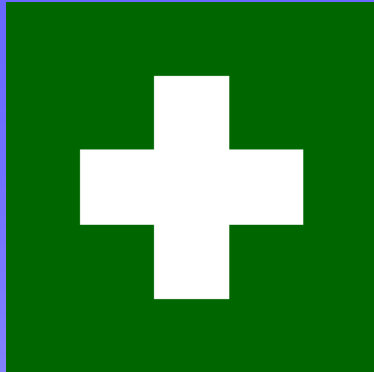
Formation



Photos: Wicki+Ambühl AG Notfallschulung und Beratung



Une formation proche de la pratique



Le quotidien d'un sanitaire d'entreprise

Petits soins en cas de

- éraflures, coupures

Interlocuteur en cas de malaise

- céphalées, nausées, fièvre

Assistance ou non au médecin, sur décision de celui-ci,
par ex. en cas d'entorse ou de foulure

Prévention

- par ex. mesure de la tension artérielle



Cas aigus

Il n'y a pas seulement le traumatisme mécanique grave qui est déterminant, mais aussi...

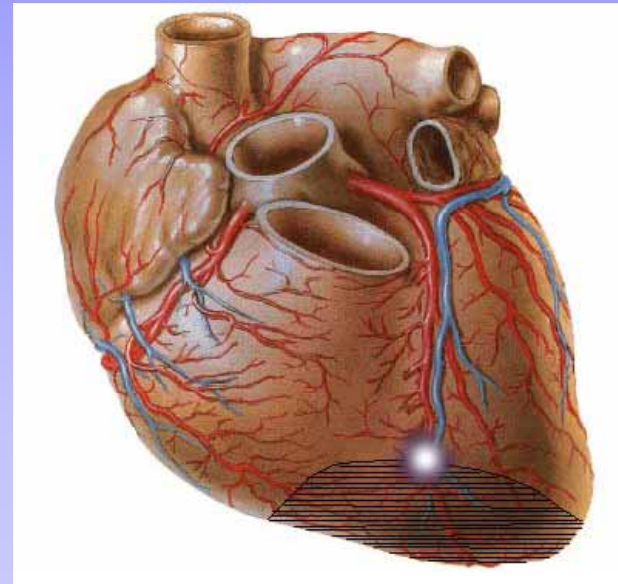
- les problèmes de la circulation
- l'hypoglycémie
- la crise d'épilepsie



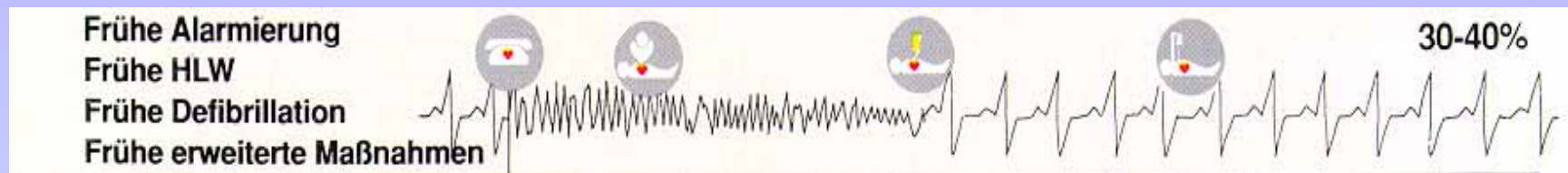
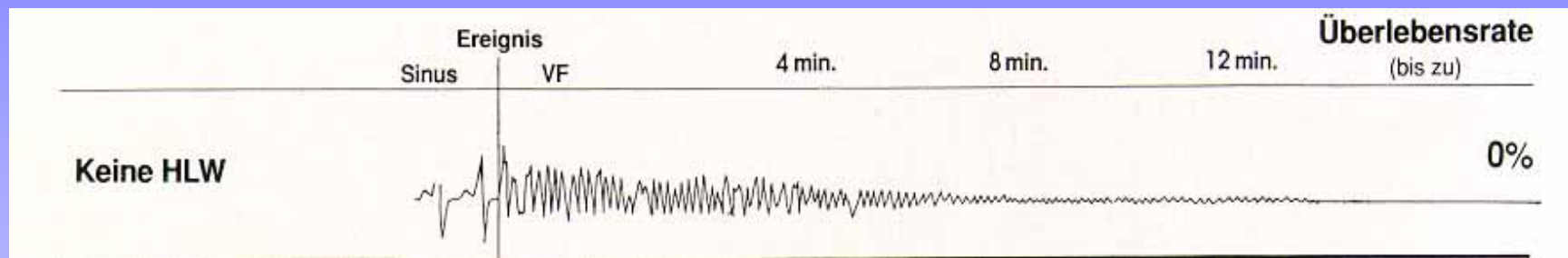
Etat psychique d'exception



- **Infarctus du myocarde**
- **Angina pectoris**



Exemple: arrêt cardiovasculaire



Premiers secours en entreprise

Des accidents peuvent survenir partout où travaillent des personnes



Le temps c'est la vie! Soyez prêts...

Photo: école de sauvetage SanArena

www.bs-forum.ch

Betriebssanität-Forum
Home

Board Navigation

Navigation

- Home
- Forum
- News
- Impressum

Service

- Mitgliederliste
- Statistik
- Kalender
- Links
- Downloads

Hilfe und Support

- FAQ
- Knowledge Base
- Suchen
- Credits

Betriebssanität-Forum



SVBS/ASSE/ASSA

Forum-Themen:
Recht
Richtlinien
Medikamente
...

Das Forum ist für Alle und
Alles offen!

Merci de votre attention!

Contact:

**Association suisse des sanitaires
d'entreprise**

Michelle Baumann

Oberseemattweg 1, 6403 Küssnacht

www.svbs-asse.ch